L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 19 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 17 MAI.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* continue ses commentaires sur les réponses obtenues de Kellogg par ses rapporteurs. Il fait remarquer que l'emprunteur n'a rien fait pour réformer la législation, qu'il a, au contraire, fait voter une loi odieuse sur la collection des impôts. Kellogg est le premier gouverneur qui ait jamais recouru à la force pour appuyer son autorité, qui ait levé une armée permanente pour installer ses fonctionnaires et assister ses collecteurs, et qui ait, enfin, été obligé de faire appel au gouvernement des Etats-Unis pour se maintenir.

Rien ne confirme démontre que M. Clinton, le pseudo auditeur, a, de son propre aveu, violé la loi en recevant directement des collecteurs de la ville $13,000 qu'il a employés, suivant sa déclaration à payer les juges et la milice et "à la *suppression de ces bêtes puantes de rebelles dans les paroisses.*" Or, la section 87, des statuts révisés, punit d'une amende de $1000, d'un emprisonnement de cinq ans au plus et de destitution l'auditeur qui fera un acte non autorisé ou fera un emploi illégal des bons de l'Etat. Le trésorier seul a le droit de recevoir les fonds des collecteurs et M. Clinton a usurpé les fonctions du trésorier et celles de la Législature en appliquant, de son autorité privée, des fonds de l'Etat à "la suppression de ces bêtes puantes de rebelles dans les paroisses."

Le *Times* relève la classification faite par l'organe radical des journaux de la ville comme organes de quatre parties, savoir: les républicains, les partisans des compromis, les partisans de la résistance aux taxes et les assassins. Le *Times* fait observer que le *Republican* est le seul journal payé avec l'argent, tiré de la poche des contribuables, qu'il n'est ni un organe de consentement, ni l'organe d'un gouvernement de consentement, c'est pourquoi il n'a pas à se plaindre d'une usurpation qui lui profite. Le *Times* reconnaît qu'il a conseillé du compromis et regrette que Kellogg n'ait pas suivi ses conseils et il ajoute que ce dernier n'a plus qu'une chance de rédemption, c'est, de demander au Congrès une nouvelle élection. Tel est le nouveau programme du *Times* et il laisse aux autres journaux le soin de répondre pour ce qui les concerne.

Le *Republican*, publie un article qu'il intitule "justification des planteurs," dans lequel il cherche à flatter nos amis des paroisses et à séparer leur cause de celle de l'opposition à Kellogg dans la ville. Mais ses flèches sont en cachet de fil blanc. Ainsi il prétend que c'est un subterfuge de dire que le peuple a refusé d'obéir à l'ordre de la cour des élections à cause des troupes fédérales. Et bien! que Grant retire toutes ses troupes de l'Etat et qu'il laisse Kellogg et ses métropolitains seuls en face du peuple et on verra bien!

LOUISIANE.

PAROISSE ST. JACQUES.—Le *Louisianais* nous apprend que la variole a entièrement disparu de la paroisse St. Jacques.

Les pluies ont été très abondantes, trop même, car si la canne poussé à merveille l'herbe croît aussi vigoureusement, et il est impossible de travailler dans les champs.

PAROISSE ST. CHARLES.—Sont décédés à St. Charles, le 10 mai, à la suite d'une courte maladie qui présentait quelques caractères du choléra, les deux frères Paul et Pierre Heurtin, âgés, le premier de 15, et le second de 20 ans.

M. Beauchereau estime la récolte de sucre de 1873 à 125,000 boucauts, et celle de riz à 125,000 barils.

MEURTRE. — Le meilleur des mondes a ses légers défauts et ses petits inconvénients. Un travailleur noir de l'habitation Stevenson, *Zénon Destrey*, tue sa femme par jalousie conjugale, dit le *Meschacebé*. Dans la nuit de dimanche à lundi, cet aimable époux a porté deux coups de couteau à Justine, sa femme, signée de la tendresse auxquels l'infortunée a succombé quelques heures après. Le premier coup a lacéré l'épaule de la victime, et le second l'a poignardée de la poitrine, si profondément que mort jusqu'au bas ventre. La malheureuse était enceinte des plusieurs mois, et le fruit mort des amours de Zénon en voyant hideusement à travers la blessure béante. Zénon a été arrêté et sera jugé à la prochaine session de la Cour de district. Les deux époux étaient mariés avant la guerre et apparemment à l'abri de toute tempête. Zénon, de St-Jacques.

— On nous rapporte, dit le *Meschacebé*, quelques cas de choléra ou cholérine et de fièvre vérée, mais qui n'ont encore rien d'épidémique et d'alarmant.

— Les cannes lèvent à merveille et les perspectives de la récolte sont excellentes. Espérons que le sol proverbialement fertile de la Louisiane rendra assez à ceux qui le cultivent pour leur permettre de payer les taxes ordinaires et extraordinaires, la dîme exigée par le régime qui s'impose à eux. (*Meschacebé.*)

TROP DE PLUIE.—On se plaint de la fréquence des pluies aux Attakapas. On craint que les récoltes n'en souffrent. Voici ce qu'on écrit de Bas-Terrebonne au *Courrier de la Nile-Ibérie*:

Malgré la saison arriérée, les récoltes ont bonne apparence, surtout les cannes et le maïs; les souches ne promettent pas. Les habitants plantent une grande quantité de maïs et beaucoup plus de riz. Ils paraissent décidés à résister, si l'énergie, le travail et l'économie peuvent faire quelque chose. Ils ne s'occupent que de la culture et laissent la politique de côté.

GLACE.—Une cargaison de glace venant de Boston est arrivée, directement à Brashear City lundi dernier. Les habitants de la région du Tèche pourront s'approvisionner sans la faire venir, comme de coutume, de la Nile-Orléans.

— M. Emile Boudreaux, de Raceland, est mort, lundi, sur l'habitation du Dr. Shelby, à l'âge de 35 ans.

COMMERCE DES BOIS.—Le commerce des bois prend en Louisiane une extension de plus en plus considérable. Voici ce que nous lisons dans le *Sucrier* de la Nouvelle-Ibérie:

Depuis bien des années les magnifiques forêts de chênes verts de la Louisiane ont fourni les matériaux nécessaires à la construction de navires dans tout le monde; et lorsque la guerre a commencé, l'on supposait qu'il y en avait en abondance, car depuis plusieurs semaines, une compagnie venant de Newburgh, New York, en coupe sur le Tèche, l'Atchafalaya et les bayous voisins cours d'eau du grand lac. On voit partout une quantité d'arbres énormes coupés par morceaux et taillés sur les quatre faces.

Cette compagnie a plusieurs goélettes, le remorqueur *Protection* et le petit bateau *Pelican State*, employés à transporter le bois, et la semaine dernière, le navire *Celestial Empire*, capitaine Smart, tirant vingt-quatre pieds d'eau, est parti de l'Atchafalaya, chargé de chêne vert pour la californie.

Nous avons appris qu'une partie de ce bois, doit servir à la construction de vaisseaux de guerre pour les Etats-Unis, et que sans doute l'entre partie sera expédiée dans les Indes. Un des navires en question doit être construit en Californie et les autres à différentes points sur les côtes de l'Atlantique.

Le fait que les constructeurs de navires sont forcés de faire venir jusqu'ici chêne d'aussi loin prouve que ce bois devient rare et est d'une grande valeur. On nous dit que nos compatriotes le vendent à trop bon marché.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE.

Nous empruntons les détails suivants au reglement, publié récemment par la direction générale de l'Exposition de Vienne et fixant les conditions de l'entrée à l'Exposition.

L'Exposition universelle de Vienne sera ouverte le 1er mai 1873 et close le 31 octobre de la même année. On publiera, le 1er de chaque mois, l'heure d'ouverture et de clôture du palais de l'industrie.

Les employés, chargés de recevoir le prix d'entrée aux tourniquets, ne changeront ni pièces de monnaie, ni banknotes: il faudra donc leur remettre juste la somme exigée.

Les cartes, composées de sept coupons, valables pour sept jours consécutifs, coûteront 5 florins (environ 12 francs 50).

Les dimanches et fêtes, on paye 50 kreutzers—un peu plus d'un franc—les autres jours, 1 fl. (2 francs 50). Exception pour ceux de la distribution des prix où le prix s'élève à 25 fl. Le 2 et le 3 mai, le prix d'entrée sera de 5 fl. et le 4 mai, de 2 florins.

Le prix d'une carte pour toute la saison est fixé: pour les hommes, à 100 florins; pour les dames, à 50 florins.

Conformément aux décisions du règlement général du 27 janvier 1870, les expposants ont droit à une carte annuelle, qu'ils peuvent céder à leur représentant, du moment que celui-ci est agréé par la direction générale.

Ceux des exposants qui ne représentants d'exposants qui ne sont pas domiciliés à Vienne, se trouvent des cartes que pour la durée de leur séjour à Vienne.

Le président, le vice-président, les membres des commissions étrangères, ainsi que les représentants de la presse ont droit à des cartes d'honneur.

— Le conseil communal de Londres, sous la présidence du lord-maire, a décidé d'inviter le cchah de Perse à une fête qui sera donnée en son honneur dans le Guildhall.

LA GELÉE DES VIGNES EN FRANCE

Nous continuons à donner les détails que nous trouvons dans nos journaux de France sur les effets du gelée du fin avril.

YONNE.—On lit dans la *Constitution*:

Les vignes de la vallée de l'Yonne ont sérieusement souffert; les côtes et les coteaux les plus élevés sont atteints. Le mal est général, tous les vignobles du département ont dû être dépouillés et en cet quelques-uns dont les vignes placées à des latitudes élevées ont été en partie préservées, il en est d'autres, et beaucoup malheureusement, chez lesquelles il ne reste plus de quelque récolte.

Les journaux de l'Aube, de la Côte-d'Or et du Loiret nous apprennent que les vignes de ces contrées ont été atteintes dans la même proportion que les nôtres.

Il est probable que la gelée ne laissera pas plus ménagées qu'ici.

DIJON.—La gelée a compromis les trois quarts de la récolte des grands crus. Le froid a paralysé la sève du pouce.

REIMS.—La récolte de la Marne est beaucoup souffert de la gelée. Les crus Rilly, Ay, Avenay sont compromis aux trois quarts; Verzy, Verzenay à peu près. On compte sur les seconds bourgeons pour une demi récolte. Depuis trois jours, il y a une grande hausse sur les vins. Les récoltes de Cotelaise sont légèrement atteintes.

BORDEAUX.—D'après la *Gironde*, l'émotion causée par les ravages de la gelée continue. Il y a beaucoup d'exagération dans les bruits qui se sont répandus. Bien que les renseignements à ce égard soient fort incomplets, on ne doit nécessairement que trop s'en rapporter aux informations de plus en plus nombreuses qui tendent à grossir le mal. Les effets de la gelée se perceivent, et ils ne sont pas, dans quelques localités, d'une extrême gravité. Voici quelques nouveaux renseignements qui nous sont parvenus:

La gelée blanche a atteint, dans la nuit du 25 au 26, quelques vignobles à Artigues; la propriété de M. Delpech, dans les basfonds de l'eau:—la propriété Villette, dans la partie du coucharat:—la propriété Gudon, dans la partie sud:—la propriété de M. Dupouy, à Feydeau;—tous les basfonds qui sont à l'est.

Dans les autres propriétés des environs, le mal est insignifiant; les palus de Lormont, à la séparation de Cenon-la-Bastide, ne sont guère endommagés; cinq pieds par ceps en moyenne.

A Bouliac, les bas-fonds ont un peu souffert. à Pompignac, un dixième est gelé à certains endroits.

Les dégâts sont plus importants dans les communes de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, de Beychac-et-Caillau, d'Izon, de Bétheadet, et généralement sur tout le parcours du chemin de fer d'Orléans.

DORDOGNE. — On écrit de Périgueux:

Deux nuits de gelée! — Dans les basfonds, les côtés mal exposés, les vignes attaintes cruellement ne donneront rien ou presque rien. Le désastre est malheureusement complet sur les plateaux, mais les alarmes sont vives en présence de la persistance du froid. De tous côtés nous arrivent des avis signalant la généralité d'une perte qui se soldera par plusieurs millions dans nos contrées vinicoles.

GARD.—On lit dans le *Courrier du Gard*

Nous annoncions hier que les vignes avaient souffert sur le territoire de plusieurs communes du canton de Lédignan. Les renseignements que nous recevons ce matin nous apprennent qu'il en a été malheureusement de même dans beaucoup d'autres localités de notre département.

Dans aller bien loin, on peut s'assurer que la vigne a souffert aux environs de Saint-Césaire-les-Nîmes. Des plaintes de même nature nous sont parvenues de la Calmette, de Dions et de Saint-Chaptes, de Cavairac, de Vergèze et d'Aimargues. D'autres points ont dû être également frappés plus ou moins fortement par la gelée.

Dans le Narbonnais, la neige est tombée drue et serrée sur les montagnes, et des rafales d'un vent nord-ouest ont, pendant trois jours, inquiété les vignerons. A Carcassonne, le thermomètre est descendu à cinq degrés au-dessus de zéro; quelques vignes ont même, paraît-il, été atteintes.

Dans l'Hérault, la neige est également tombée, mais un ciel couvert et un vent violent ont mis obstacle aux gelées blanches.

Dans le Roussillon, les contre-forts des montagnes se sont également couverts d'une épaisse couche de neige, mais il n'y a aucun sinistre à signaler.

Sur les hauteurs montagneuses de Lyonnais, il y a de la neige; fort heureusement, dans les vallées et les plaines, le vent chasse l'air humide et la surface du sol est sèche. Il n'y a donc pas encore de gelées blanches. La vigne semie et quelques pommes de terre *marjolin* seraient en danger dans le cas où ces sinistres se produiraient, car les blés n'ont rien à craindre et les fleurs des arbres fruitiers sont à peu près passées.

NOUVELLES DE ROME.

On nous écrit de Rome, le 23 avril 1873:

Les nouvelles du Vatican sont plus satisfaisantes depuis quelques jours; une amélioration très sensible s'est produite dans l'état de saint-père et, à moins d'une recrudescence de la maladie qui reste toujours à craindre, tout danger paraît, pour le moment, écarté. Le pape a même, sur les conseils pressants d'une partie de son entourage, repris son régime habituelles; mais il y a peut-être un peu d'exagération. Il est qu'il y a de certain, c'est que les personnes les plus sincèrement attachées à Sa Sainteté, voient avec regret ses audiences qui le fatiguent beaucoup et qui peuvent retarder ou même compromettre sa convalescence.

Un fait récent semble, du reste, prouver que inquiétudes de la cour pontificale ne sont pas encore complétement dissipées. Deux prêtres, qui faisaient partie du personnel du palais, ont été éloignés, parce qu'on les soupçonnait de communiquer avec journaux des nouvelles. Je sais que la cour romaine s'est toujours montrée très jalouse de ses secrets et très sévère contre les indiscrétions; mais l'acte de rigueur que je vous signale emprunte, aux circonstances actuelles, un caractère particulier.

Vous avez appris, sans doute, par le télégraphe, que le baron de Kendell, actuellement envoyé extraordinaire d'Allemagne à Constantinople, vient d'être appelé au poste de ministre plénipotentiaire près la cour d'Italie, poste resté vacant depuis la mort du comte Brassier de Saint-Simon. M. de Kendell passe pour être un ami personnel et un des collaborateurs les plus actifs et les plus intelligents de M. de Bismark; aussi cette nomination est-elle très remarquée et très commentée dans nos cercles politiques, où l'on est assez disposé à y voir une nouvelle avance de la cour de Berlin. Mais, peut-être en cela, se fait-on quelque peu l'illusion. Le *Tagblatt* rattache cette nomination aux inquiétudes qu'inspire la santé de Pie IX, et croit que le besoin d'avoir à Rome, au moment d'une vacance du siège pontifical, un représentant d'une capacité éprouvée, a seul motivé le choix de M. de Bismark. Dans la situation actuelle des choses, cette version me paraît la plus vraisemblable.

M. le général Du Temple était ici, il y a quelques jours, et j'ai eu l'honneur d'avoir une audience du saint-père. On raconte, à ce sujet, quelques détails assez curieux.

Il paraît que M. Du Temple, qui était porteur de lettres d'introduction, a jugé inutile de se faire présenter par son ambassadeur, comme c'est l'usage, et a été admis directement en audience privée par le pape. M. de Corcelle a été, dit-on, très froissé: le procédé lui a paru d'autant plus singulier, qu'il avait lui-même audience pour le même jour. On assure même qu'il s'en serait plaint, d'une façon assez vive, au cardinal Antonelli.

Mais voici qui est plus curieux encore. M. le général Du Temple sortait à peine du Vatican, que tous les journaux, y compris les feuilles catholiques, annonçaient *urbi et orbi* l'audience qu'il venait d'avoir: Dans le discours prononcé à la réunion privée de Belleville, M. Gambetta a dit: "Vous vous rappelez combien fut *sanglante*, énergique, la protestation des démocratie contre l'effroyable aventure dans laquelle allait s'effondrer ce pouvoir impoyant et....

Ces quelques lignes renferment une inexactitude que M. Gambetta rectifiera sans doute avec un effort de mémoire.

En 1870, lorsque l'incident Hohenzollern fut porté à la tribune du Corps législatif par M. le duc de Gramont, M. Gambetta se montrait partisan résolu d'une guerre avec la France.

Quelques jours plus tard, le Cabinet déclarait "l'incident terminé par le désistement du prince allemand", et nous publiions dans le *Constitutionnel* un article qui se terminait ainsi:

"Le prince de Hohenzollern ne régnera pas en Espagne. *Nous sommes satisfait*..... C'est une victoire qui ne coûte ni une larme ni une goutte de sang.

M. Gambetta que nous rencontrâmes dans la journée, aux abords du Corps législatif, nous reprocha cet article en termes fort émus.

Vous êtes satisfait, nous dit-il, c'est là *une expression solécisie*. S'opposer à la guerre, c'est manquer de patriotisme.

M. Gambetta a eu tant d'occupations depuis la guerre, que sans doute il a oublié cette étrange appréciation; mais l'honorable M. Clément Laurier, qui assistait à cette petite scène, pourrait au besoin réveiller et fixer ses souvenirs.

Espérons que cette citation nous délivrera enfin des tirades stéréotypées sur la patriotique prévoyance de M. Gambetta et de ses amis.

—Après deux années d'attente, la France connaît le sentiment de M. Gambetta sur la Commune. Il l'a exprimé dans son dernier discours à Belleville, et l'a imprimé dans son journal.

La Commune a été "un cri d'indépendance locale et d'attachement à la République."

Quant aux insurrections communales des départements, à Saint-Etienne, où le préfet de l'Epée fut tué, à Lyon, où le préfet Valentin fut blessé à l'épaule, à Marseille, à Toulouse, à Narbonne, on trouvera "des tentatives d'apaisement et de conciliation."

Maintenant que nous sommes édifiés, mais pourquoi M. Gambetta a-t-il mis deux ans à nous couper son cœur?

(*Figaro.*)

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

[illegible]

MADAME ATTEND MONSIEUR.

PETIT PIERRE.

Entrée à toutes les Places ..... 1 fr
Stalles Fauteuils 10
Stalles 10
Stalles 10
17 mai—2t

Académie de Musique.

Dernières Soirées de Madame et des Lotteryrell.

Le Bonne comique intensé:
BLAUE GÄNSCHEN.

Nouvelles Scènes de la Troupe Cavanagh.
HE ERA DIAVOLO.
Lotteryrell dans le rôle de Stepp.

Vendredi, 16 mai.
Médée chanteur sur J. Kistredge.
On demande, à cette occasion.
THE IRISH LION.
Nouvelles scènes de la Troupe Cavanagh.
THE YOUNG WIDOW.
ROMEO AFFAIRS JENKINS.
Matinée d'adieu—dimanch à midi. 16 mai

Théâtre des Variétés.

Vendredi soir, 16 Mai.
FARCIES!—FARCIES!—FARCIES!
Le plus grand humoriste vivant,
THE FAT CONTRIBUTION.
(Mr. A. M. Gérard.)
Demain et Dimanche Représentations.
"INJUN MEAL."
Qui ont obtenu un succès de fou-rire dans toutes les principales villes de l'Est et de l'Ouest.
"The white man has followed upon the heels of the red man until the red man hasn't a red cent."
"Ye shall have tears to shed, prepare to shed them now."
PRIX D'ENTRÉE—COMME TOUJOURS.
Le contrôle sera ouvert à 7 heures. Le lever du rideau sera exactement à 8 heures.
MATINÉE INJUN MEAL SAMEDI.
16 mai—

Le Grand Musée d'Anatomie.

[illegible]

JARDIN DE MAGNOLIA.

[illegible]

GRAND BAL PARE

DONNÉ PAR LA

Société Française de Bienfaisance de l'Assistance Mutuelle de la Nile-Orléanaise.

A LA SALLE DE L'OPÉRA.

LE SAMEDI, 17 MAI 1873.

Le produit de ce bal devant être affecté à la caisse de Bienfaisance.

La direction du bal décore ensemble à notre colonie française les récréations suivantes:

Tout le monde sait que la Société Française a toujours eu comme de bienfaisance dévoiler à ceux qui ont besoin, les secours de ceux qui ne sont trop limitées, le bien-être et le confort. Mais, si les moyens sont en position de pouvoir de ceux qui ne sont pas dans cette position, ceux qui ne peuvent pas le faire, ceux qui le peuvent doivent aussi venir.

Nous avons donc pensé que l'amide en la détresse pourrait, lorsqu'elle doit gagner parmi nous, tout ceux qui ne sont pas les cas, le moment approche où nos émigrants le trouvent de leur détresse mais par les des malades qui regrettent les soins et les secours nécessaires, et les travailleurs recommandé arrivés qui sont dans le cas de trouver un abri, un ou de maladie, l'hôpital de Charité, ou de travail, ou de secours. Tous nos frères doivent et de nous compter dans notre assistance.

Nous demandons que l'on nous aide à mettre les trois mots ci-dessus en pratique en faisant de notre affaire à toutes les classes de bienfaisance et et nous espérons que nos compatriotes, qui ne pourront pas venir, nous enverront par leur concours, et nous enverront par leur concours.

Directeurs:

J. Girod, J. Trépagne, C. Passemant
Jean P. Dupuy, J. Rabel, J. Rabel
N. Bouchet, J. L. Rabel, Dr. Warbinton
Dr. Bouchet, M. Chevalier, F. Bernard
Dr. Bouchet, J. Mangeon, J. Lobet
Dr. Bouchet, Ch. Fouqueré, J. Bernard
J. Mège, Martin, J. Bernard, J. Bernard
R. Pourtier, J. D. Lefèvre, J. Brand
A. Lefèvre, J. Lefèvre, J. Brand
A. Berlichan, J. Cerny, G. Villeneuve
A. Bernard, M. Dupuy, J. Rivoal
H. Bagarbes, A. Dupuy, D. Le Forte
C. Hostre, J. Bayle, F. Chalin
Ch. Pau, M. Chevalier, F. Bernard
J. Rapier, J. Mangeon, A. Cerny
J. Bernard, J. Fouqueré, J. Bernard
J. H. Bahuqué, E. Gilbert, J. Bernard
J. J. Brand, E. Lemoyne, G. Abadie
J. Bernard, J. Lefèvre, P. Gaillard
C. Barre, L. Pitrique, D. Bernard
J. Bernard, J. Lefèvre, W. Fromm
J. Larrien, M. Abadie, G. Abadie
M. Majoux, F. Bagar, A. Kitzinger

Prix de billet 50

Les demandes d'invitation pour danser devront être adressées à la Direction, Rue Dauphine, et se et réadressées.

Les Membres Directeurs seront bien le les lundis jusqu'au bal, désigner cette date, le samedi et vendredi de chaque semaine, à l'Aide de la Société Française, à la Salle de l'Opéra.

Par ordre du Président des Directeurs,

A. BARBER,
Secrétaire.

17avril—1m

CHEMISES DEVANTS TOILE,

A $15 LA DOUZAINE,

—CHEZ—

HEBERT-MIRET & PINSARD,

149 rue du Canal.

NOUS offrons à nos amis un grand assortiment de CHEMISES DEVANTS TOILE, à $15 la douzaine, ainsi que des CHEMISES DE NUIT, à $15 la douzaine.

Nous avons un assortiment de CHEMISES françaises, à $18 la douzaine, et de CHEMISES à plaqués en toile.

Assortiment de CHEMISES devants toile et tout toile, de Chemises, Cuisses de Chemises, Chemises, Chemisettes, Cuisses, Bretelles, Cravates, Faux Cols et Manchettes.

Choix très grand de Devants de Chemises, Cols de toutes sortes, Plastrons français.

Prix exceptionnel réduit.

HEBERT-MIRET & PINSARD,
149 rue du Canal.

Sept—1m—mar-jeu-sam

Eaux Minérales

A CINQ CENTS LE VERRE:

Vichy, Selzer,
Mamongahela, Bethesda,
Imperial Lick, Blandon.

—BOALEMENT—

Importé en bouteilles:

Sauterne, Bordeaux, Bitter, Water, Soltz, Congress, Eau de Seltz.

—Chez—

ALBIX & GAUDET,

27 avril—1m—7P

AUGUSTE COUTURIE,

30.....Rue de la Vieille-Levée.....30

Seul Agent pour la vente des

Champagne Cte. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Brégettre & Co.,
Genièvre de Hoeuman & Co., Double Ancre.

—Gâté à vendre—

Cognac J. & P. Martell de 1870, 1865, 1862, 1858, 1854 et R. O. P.
Vins Rouges de Lafon, St-Périgr et Bordeaux.

1er mai—1m

CAFÉ DE LA ROTONDE

L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 5 cents la verre. — Liqueurs de première qualité et choisies toute saison.

15 mai—1m

GRAND DEPOT DE LA

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

CHEZ MM.

QUEYROUZE & BOIS

Encaisseurs des rues Hauville et Vieille-Levée

LAURENT LACASSAGNE,

Mai—1m Agent

CONFISERIE

ADOLPHE LEMANNE,

207.....Chartres Street.....207

Entre Dauphine et Ste. Anne.

9 Septbre. 1 Décembre à la Fête d'Etat de la Louisiane 1872.

SPÉCIALITÉS pour Rafraîchissements, Goûters et Pâtisseries sur Commandes.

Sorbets, Glaces, Fruits frais pour entremets.

Bals et Soirées prévenus 24 heures à l'avance.

Se charge de toutes les commandes sur ordre et les plus modérées.

10 mai—1m

On a des nouvelles de ces parages. Il est dangereux de laisser l'entrée et les produits et d'abord le repoussé pour les produits. Le [illegible] qui [illegible] les produits [illegible] et [illegible] les produits [illegible] et [illegible] les produits [illegible] et